

Limoges, le 31 Janvier 2020



Monsieur le Bâtonnier

Faisant suite à l'article paru dans la nouvelle république, nous ne pouvons que vous interpellé en trouvant inadmissible les propos de votre confrère lequel déclarait nous citons "les greffiers râlent mais ils n'ont qu'à demander plus de moyens, se mettre en grève ou en arrêt".

Ignorez vous les difficultés de notre profession, ignorez vous nos traitements, ignorez vous nos revendications !! Il serait de bon ton avant même d'envisager la teneur de tels propos de savoir de quoi l'on parle. Aujourd'hui, tous les greffiers de France sont dans une situation de détresse face aux manques de moyens cruels de la justice, face à l'absence de reconnaissance de nos hiérarchies, face à des salaires à peine au dessus du SMIC pour nos collègues débutant après nous vous le rappelons un recrutement à Bac plus 2 et 18 mois de formation à l'ENG soit 3 ans et demi de formation à minima.

Il n'est pas concevable de laisser croire que nous subissons cette misère de manière volontaire. De tels propos ne peuvent qu'engendrer une stigmatisation vis à vis de votre profession alors même que les greffiers se sont toujours associés dans bon nombre de vos mouvements.

Vous n'êtes pas sans ignorer l'état des juridictions qui aujourd'hui ne fonctionnent que grâce au dévouement des greffiers, qui dans l'urgence, travaillent en continu.

Les réformes et notamment aujourd'hui la fusion des TI/TGI/CPH pour laisser place au tribunal judiciaire n'épargnent pas les greffiers qui n'ont pas les logiciels adaptés pour enregistrer les procédures, des régies qui ne peuvent fonctionner car les connexions n'existent pas entre juridictions.

Malgré tout et pour le justiciable car les greffiers ont un sens du service public exceptionnel, les greffes continuent de fonctionner malgré les nombreux arrêts de travail de collègues en burn-out, malgré les incivilités que nous subissons, malgré des magistrats pas toujours agréables et malgré des avocats donneurs de leçons.

Les esclaves de l'ombre n'ont de cesse de réagir, mais hélas peu de monde s'intéressent à leur sort mais par contre, pour les enfoncer un peu plus et rendre ce message contre productif, certains s'y connaissent.

N'oubliez pas que les demandes de renvois impactent principalement le greffe avec les reconvoications ou citations en correctionnel pour les victimes non présentes entre autre, ne vous trompez pas de cibles.

A toutes fins utiles, je vous joins l'article de la nouvelle République. Les greffiers attendent aujourd'hui des excuses.

Veillez agréer, Monsieur le bâtonnier, l'expression de notre considération distinguée.

Sophie GRIMAULT

Secrétaire générale adjointe

SDGF / FO

<https://www.lanouvellerepublique.fr/vienne/faits-divers-justice/les-avocats-jouent-l-embouteillage?queryId%5Bquery1%5D=57cd2206459a452f008b4594&queryId%5Bquery2%5D=57c95b34479a452f008b459d&page=0&pageId=591ddc67489a45bf758b47ba>